





**C. Type d'installation**Installation à titre principal Installation à titre secondaire Installation progressive   
(menant au statut d'ATP)**Description succincte du projet présenté dans le plan d'entreprise :**


---



---



---



---

**D. Ateliers agricoles du projet d'installation :**Atelier principal (CA de l'atelier hors prime majoritaire et sup à 40% du CA hors prime total au terme de la 4<sup>ème</sup> année du PE consécutif au constat de démarrage de l'installation) \_\_\_\_\_L'atelier principal est-il mené en Bio : Oui  Non L'exploitation ne présente aucun atelier principal : Oui  Non Ateliers secondaires (CA de l'atelier hors prime minoritaire ou majoritaire mais inférieur à 40% CA hors prime total au terme de la 4<sup>ème</sup> année du PE consécutif au constat de démarrage de l'installation) :

Atelier secondaire majoritaire :

\_\_\_\_\_ Bio : Oui  Non 

Autres ateliers secondaires :

---



---

**AIDE SOLLICITEE PAR LE DEMANDEUR****Montant de la DJA sollicitée : (cocher les cases correspondantes)**

	Agriculteur à titre principal / ou agriculteur en installation progressive		Agriculteur à titre secondaire	
Montant de base	40 000 €	<input type="checkbox"/>	20 000 €	<input type="checkbox"/>
Bonification sectorielle	15 000 €	<input type="checkbox"/>	7 500 €	<input type="checkbox"/>
	ou 30 000 €	<input type="checkbox"/>	ou 15 000 €	<input type="checkbox"/>
Bonification Bio	5 000 €	<input type="checkbox"/>	2 500 €	<input type="checkbox"/>
Total aide sollicitée :				

**Je déclare :**

- ne pas avoir bénéficié des aides à l'installation en France ou dans un autre pays membre de l'Union européenne,
- avoir élaboré le plan d'entreprise, ci-joint, sous ma propre responsabilité,
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celle indiquée sur ma demande pour financer mon projet d'installation,

**Je m'engage :**

- à être « agriculteur actif » et relever du régime de protection sociale AMEXA, au moment de la constatation de démarrage de l'installation, en qualité d'ATP ou ATS en adéquation avec le statut prévu au PE, dans un délai de 12 mois maximum à compter de la date d'octroi de l'aide ou de 36 mois s'il s'agit d'une installation progressive,
- à exercer une activité professionnelle en qualité de chef d'exploitation agricole pendant une durée minimale de 4 ans à compter de la date de mon constat de démarrage,
- à effectuer les travaux de mise en conformité des équipements repris qui sont exigés par la réglementation relative à la protection de l'environnement conformément au programme de travaux figurant dans mon plan d'entreprise,
- à satisfaire aux normes minimales requises en matière d'hygiène et de bien-être des animaux conformément au programme de travaux figurant dans mon plan d'entreprise,
- à tenir pendant 5 ans une comptabilité conforme aux normes du plan comptable agricole. En cas d'installation sociétaire, la société se substitue au jeune pour la tenue de cette comptabilité de gestion,
- à mettre en œuvre les actions aux titres desquelles j'ai bénéficié d'une bonification du montant de ma dotation jeunes agriculteurs,
- à fournir les pièces et documents probants justifiant du respect et de l'atteinte de mes engagements ayant généré une bonification de ma dotation jeunes agriculteurs, et ce, au plus tard à la date du paiement de la dernière tranche de ma dotation.
- Informer immédiatement l'autorité de gestion de toute cessation d'activité ainsi que des modifications intervenant dans la mise en œuvre du plan d'entreprise
- En cas d'installation progressive, ne plus relever du régime de protection sociale des personnes non salariées des professions agricoles à titre dérogatoire à l'issue du plan d'entreprise
- En cas d'acquisition progressive de la capacité professionnelle : suivre une formation complémentaire afin d'acquérir le diplôme ou équivalent requis dans le délai maximum de 3 ans à compter de la date de décision d'octroi
- à fournir mon étude économique détaillée ou toutes autres pièces nécessaires à l'instruction de ma demande, si la demande m'en est faite par les services instructeurs des aides à l'installation
- Se conformer aux obligations de suivi à mi-parcours par le Service Instructeur, telles que prévues à la convention de l'aide à l'installation
- Se conformer aux obligations liées aux contrôles administratifs de fin du projet d'installation
- Réaliser à minima un Module de formation dans chacun des Domaines de formation identifiés à la convention ou décision attributive au plus tard 4 ans après le constat de démarrage de mon exploitation.
- à me soumettre à tout contrôle sur place, sur pièces, communautaire, national ou régional, pendant la durée des engagements.
- à m'installer sur une exploitation dont son siège d'exploitation et l'ensemble des surfaces agricoles sont localisés en Corse

Le non-respect de ces engagements est susceptible d'être sanctionné par le régime de sanction prévu pour l'intervention 75.03. du PSN.

**Je suis informé(e)**

- qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement total ou partiel des sommes perçues pourra être exigé, éventuellement assorti de pénalités financières.
- que conformément aux paragraphes 2, 3 et 4 de l'article 98 du règlement (UE) n° 2021/2116 du Parlement européen et du Conseil du 02 décembre 2021, chaque État membre est tenu de publier annuellement un certain nombre d'informations relatives aux bénéficiaires des aides de la PAC, qu'elles relèvent du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) ou du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture et/ou de la CDC pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne, de l'État et de la Région compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.

Fait à \_\_\_\_\_ le |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|

**Signature du demandeur :**

**PIECES A FOURNIR**

N° pièce	Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à [guichet unique]	Sans objet
P103	Exemplaire original de la demande complétée et signé	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P202	Carte nationale d'identité ou passeport ou livret de famille tenu à jour	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P201	Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible)	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P361	Carte de séjour	Candidats non ressortissant de l'UE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P233	Plan d'entreprise (PE) complété et signé	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P217	Copie du diplôme, ou attestation d'équivalence du diplôme délivrée par la DRAAF/SRFD ou par la DGER, ou attestation de validation de ses acquis professionnels (VAP) délivrée par l'autorité académique	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P251	Notification de la décision d'octroi à la dérogation de la capacité professionnelle	Candidats qui sollicitent l'acquisition progressive de la capacité professionnelle agricole et suivent des formations en vue de l'acquisition progressive du diplôme agricole niveau IV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P318	Etude de marché dans le cas de productions atypiques	Candidats développant une activité atypique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P369	Copie des actes relatifs au foncier (promesse de vente, de location, etc.) lorsque le candidat en dispose déjà	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P212	Fiche de situation au regard de l'affiliation à l'AMEXA si le jeune est déjà inscrit comme chef d'exploitation	Candidat déjà affilié à un régime de protection social en tant que chef d'exploitation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P359	Statuts de la société depuis leur inscription au régime des sociétés à concurrence des trois dernières années	Candidat déjà associé-exploitant, en société ou Société déjà existante.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P360	Projets de statuts si sociétés en cours de création	Candidat s'installant en tant qu'associé au sein d'une société non existante.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P253	Relevé de carrière MSA	Si concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P252	Un prévisionnel d'activité et plan de financement du projet d'installation sur 4 ans	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P254	Les devis ou estimatifs relatifs aux investissements prévus à minima la 1 <sup>ère</sup> année	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P255	Statuts à jour de la structure existante	Reprise ou intégration d'une structure existante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P256	Dernière comptabilité de la structure existante	Reprise ou intégration d'une structure existante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>